

Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

commune@ouffet.be

www.ouffet.be

T : 086/36.61.36

F : 086/36.73.79

Application
mobile



Octobre
2022

Lundi :	9h – 12h
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi* :	Sur rendez-vous

(* Permanences matière « population » uniquement)

Fermeture de l'administration communale

Les services de votre administration communale fermeront leurs portes les **1^{er} – 02 – 11 et 15 novembre 2022**.

Merci de votre compréhension

Bibliothèque communale : L'heure du conte

Attention, l'heure du conte du mois d'octobre se déroulera entre 15h30 et 16h30, le **mercredi 19/10/2022** (et non le dernier mercredi du mois comme habituellement prévu).

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.



Fête locale à OUFFET



La fête locale d'Ouffet se déroulera du **samedi 1^{er} octobre** au **mardi 4 octobre 2022**.

C'est un événement incontournable de ce début octobre : que vous soyez petits, grands, jeunes, ou moins jeunes, à la recherche de sensations ou friands de douceurs, il y en a pour tous les goûts ! Retrouvez sur la Grand'Place les différentes installations (carrousels, pêche aux canards, scotter, luna park, food truck...). **Le bar à bières spéciales du Patro Saint-Médard sera également organisé.**

Dons de sang

CROIX-ROUGE
de Belgique 

La dernière collecte de sang de l'année 2022 aura lieu à Ouffet, sur le site de l'Athénée Royal, rue Hestrumont :

Le jeudi 28 octobre 2022 entre 17h00 et 18h00

Retrouvez plus d'informations sur <https://donneurdesang.be/fr/> ou en contactant J. Echterbille au 0475/86.38.04.

INTRADEL - La collecte des sacs transparents

La prochaine collecte des sacs transparents (plastiques souples) aura lieu le **vendredi 7 octobre 2022**.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de **déposer vos sacs** à rue **la veille au soir** car le ramassage débute à 6h00 du matin. Les sacs déposés trop tard ne pourront donc plus être collectés avant la prochaine collecte du **2 décembre 2022**.

N'oubliez pas, vos sacs bleus PMC et conteneurs noirs, verts et jaunes sont également collectés.



Broyage de branches par les services communaux

Comme chaque année, les services communaux pourront effectuer, chez vous, le broyage de vos tailles de haies et autres branchages du **24 au 28 octobre 2022**.

Les demandes devront être adressées **pour le 14 octobre au plus tard** par courrier à l'Administration communale, rue du Village, 3 ou par courriel à jean-francois.dieudonne@ouffet.be. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées, un numéro de GSM si possible ainsi que la quantité approximative des déchets (en m³). **Les branchages devront être accessibles avec un véhicule** et les sections des branches devront faire maximum 8 cm de diamètre. Les racines ainsi que les branches de plus de 8 cm de diamètre resteront sur place.



Le service des travaux prendra contact avec vous pour les modalités pratiques. Il convient de souligner que **ces prestations** se dérouleront uniquement durant les heures de travail entre 8H00' et 16H00' en semaine (uniquement en matinée le vendredi) et **sont limitées à maximum 2 heures par famille**.

Brûler et abandonner des déchets, c'est interdit !



Conformément au Règlement général de Police, et plus précisément à l'article 48, Il est **interdit d'incinérer des déchets**, à l'exclusion des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins pour autant que le feu soit surveillé et **distant d'au moins 100 mètres de toute habitation**, bois, forêts et haies. Toute infraction au présent article est passible d'une **sanction administrative communale**.

Les déchets ne peuvent pas être incinérés, mais ne peuvent pas non plus être déposés n'importe où ! Il est en effet **interdit d'abandonner des déchets** dans des sacs non conformes. Lors de la découverte d'un dépôt clandestin, un procès-verbal est rédigé par la police et transmis au Fonctionnaire sanctionnateur provincial qui imposera une sanction administrative.

Outre leur caractère inesthétique, ces dépôts présentent de multiples désagréments et dangers : pollution des sols, pollution des eaux souterraines ou de surface, odeurs nauséabondes et présence d'animaux.

Si, malgré cette information, vous deviez constater ce type de faits, n'hésitez pas à contacter les services de police au 085/30.85.13.

Enfin, pour rappel, afin de réduire le risque d'incendie, un arrêté a été pris dès le 1^{er} août dernier par le Gouverneur f.f. de la province de Liège en vue d'interdire les feux en plein air. Aux dernières nouvelles, cet arrêté est toujours d'application.

Service travaux de la Commune



Plan d'Investissement 2019 – 2021

La réfection des rues Halbadet et Tige Pirette avance à grand pas. Les rues sont à présent entièrement circulables.



Nouvelle voie cyclo-piétonne entre Warzée et Ouffet

Les travaux relatifs à la création de la piste cyclo-piétonne allant de Warzée vers Ouffet via le Tige d'Oneux ont débuté. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise LOISEAU INFRA de Engis dans le cadre de l'appel à projet « Mobilité active 2019 » lancé par le SPW et devraient être terminés pour fin 2022.

Une seconde piste cyclo-piétonne sera réalisée prochainement le long du Tige d'Hody.

À terme, l'ambition de la Commune est d'offrir aux cyclo-piétons un parcours sécurisé sur l'ensemble de son territoire.



Création d'un ilot ralentisseur rue Petit Ouffet

La Commune a réalisé un aménagement rue Petit Ouffet afin d'y diminuer la vitesse des véhicules.



Création d'un columbarium dans le cimetière de Warzée

Les ouvriers communaux ont réalisé un nouveau columbarium dans le cimetière de Warzée.



Rénovation de la voirie du Tige de Parfondvaux à Ellemelle
Grâce à un subside octroyé dans le cadre de la rénovation des voiries agricoles, la voirie du Tige de Parfondvaux a entièrement été refaite.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS de Crisnée.



Rénovation des escaliers de l'Eglise de Warzée

Les marches de l'église de Warzée ont retrouvé une seconde jeunesse grâce à l'intervention de notre équipe communale.



Remplacement de l'égout de la rue de l'Eglise à Warzée

Les travaux de remplacement de l'ancien égout de la rue de l'Eglise devraient être finis pour fin 2022. La rue sera alors équipée d'un système d'égouttage séparatif.



Divers travaux d'entretien et de réalisation de marquages routiers

Nous avons profité de ce temps sec pour réaliser de nouveaux marquages routiers ainsi que pour entretenir les existants. Un nouveau passage pour piétons a, par exemple, été réalisé rue des Pahys.

Calendrier des chasses et battues à Ouffet

JOUR DE CHASSE	CHASSEUR	COMMUNES	CONTACT FORESTIER	LIEU-DIT
Samedi 01-oct-22	BEAUVOIS Christian	STOUMONT	B. MIGEOTTE GSM : 0473/94.74.41	Xhierfômont, Rahier, Clerfontaine, Pierreux Ry, Martinville
Samedi 01-oct-22	DE VALENSART Juan	ANTHISNES/COMBLAIN/OUFFET	B. FOURNEAU GSM : 0477/781.236 N. VANNECHEL GSM : 0478/63.12.85	Bois d'Ouhar, Bois de Comblain, Cobouhy, Bois Canard
Samedi 15-oct-22	DE VALENSART Juan	ANTHISNES / COMBLAIN / OUFFET	B. FOURNEAU GSM : 0477 / 781.236 N. VANNECHEL GSM : 0478 63 12 85	Bois d'Ouhar, Bois de Comblain, Cobouhy, Bois Canard
Samedi 15-oct-22	PELTZER Pierre FALLON Albéric	HAMOIR / OUFFET / ANTHISNES	Ph. GÉRARD GSM : 0477 / 781 208 J. GOSSEYE GSM : 0479/86.31.82	Trou du Loup, Houppes le Loup, Odeigne, Pinsonchamps, Bloquay, Fond de Coret, Pelé-Bois, Sparmont
Dimanche 16-oct-22	PELTZER Pierre FALLON Albéric	HAMOIR / OUFFET / ANTHISNES	Ph. GÉRARD GSM : 0477 / 781 208 J. GOSSEYE GSM : 0479/86.31.82	Trou du Loup, Houppes le Loup, Odeigne, Pinsonchamps, Bloquay, Fond de Coret, Pelé-Bois, Sparmont
Vendredi 21-oct-22	DONNAY Alexandre	OUFFET / HAMOIR	J. GOSSEYE GSM : 0479/86.31.82 Ph. GERARD GSM : 0477 / 781 208	Xhenceval, Renal
Samedi 12-nov-22	FALLON Albéric	HAMOIR / OUFFET / ANTHISNES	Ph. GÉRARD GSM : 0477 / 781 208 J. GOSSEYE GSM : 0479/86.31.82	Trou du Loup, Houppes le Loup, Odeigne, Pinsonchamps, Bloquay, Fond de Coret, Pelé-Bois
Samedi 12-nov-22	DE VALENSART Juan	ANTHISNES / COMBLAIN / OUFFET	B. FOURNEAU GSM : 0477 / 781.236 N. VANNECHEL GSM : 0478 63 12 85	Bois d'Ouhar, Bois de Comblain, Cobouhy, Bois Canard
Dimanche 13-nov-22	VAN ZUYLEN Nicolas	ANTHISNES / OUFFET	B. FOURNEAU GSM : 0477 / 781.236	Xhos
Vendredi 02-déc-22	DONNAY Alexandre	OUFFET / HAMOIR	J. GOSSEYE GSM : 0479/86.31.82 Ph. GERARD GSM : 0477 / 781 208	Xhenceval, Renal
Samedi 10-déc-22	DE VALENSART Juan	ANTHISNES / COMBLAIN / OUFFET	B. FOURNEAU GSM : 0477 / 781.236 N. VANNECHEL GSM : 0478 63 12 85	Bois d'Ouhar, Bois de Comblain, Cobouhy, Bois Canard
Dimanche 18-déc-22	VAN ZUYLEN Nicolas	ANTHISNES / OUFFET	B. FOURNEAU GSM : 0477 / 781.236	Xhos

C.C.C.A. : Activités du 4^{ème} trimestre 2022

Ce jeudi 6 octobre nous organisons notre première excursion d'après covid : Visites du Parlement wallon et de l'Abbaye de Maredsous entrecoupées du repas de midi - voir bulletin communal de septembre.

La **Maison d'Accueil Communautaire (MAC)** continue tous les **mardis de 9h00 à 14h00** (contact : Catherine LEMPEREUR - 0472/66 66 52).

Proposition pour 2023 : Si au moins 15 personnes intéressées, une **animation de l'AWSR** (Agence wallonne de la sécurité routière) sera mise sur pied : **Seniors toujours sur la route** (échange sur le code de la route et la cohabitation dans la circulation) → Intéressé(e) ? Prenez contact avant la fin du mois d'octobre avec Mariette.

ELOWS : Goûter dansant à salle l'Aurore à Ellemelle les **jeudis 20/10, 17/11 et 15/12 à 14h00** (Contact : Francis FROIDBISE - 0495/75 71 30).

Fleurs de Mamine	Rosine DETAILLE	MAC	Vendredi	21/10* 18/11 23/12	14h – 16h30	10€	*Attention, exceptionnellement le 21/10 à la salle aux oies. Renseignements : 0495/33.20.97
Nouveau ! Danses de salon et en ligne Rovan ASBL 	Anne-Marie PERIN	Salle l'Aurore	Tous les mardis		19h – 20h (en ligne) 20h – 21h (de salon)	5€	Renseignements et inscriptions chez Anne-Marie (0471/ 66 29 51) ou chez Mariette HENRY
Repas rencontre- détente	Mariette HENRY	Salle aux Oies	Judi	03/11 29/12	12h – 16h	12€	Renseignements à la réservation via Mariette.
Passeurs de mémoire	Pol GILLET	MAC	Mardi	15/11	14h – 17h	5€	Thème communiqué par Mariette lors de la réservation.
Tricotons ensemble	Mariette HENRY	MAC	Judi	13/10* 10/11 24/11* 08/12 22/12	14h – 16h30	5€	Aiguilles, laines, ... Attention, exceptionnellement les 13/10, 24/11 à la Commune (Salle du conseil communal).
Jeux de société (échecs, scrabble, carte)	Marcel DEFREIRE	MAC	Tous les lundis		14h – 18h	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place le lundi. Attention, exceptionnellement les 24/10, 31/10 et 26/12 à la salle aux oies.
Jeux « extérieurs » (pétanque, Molky, quilles)	Yves SERVAIS	Tour de justice	Samedi	08/10 12/11	14h – 16h	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place.

Les réservations obligatoires doivent se faire auprès de Mariette HENRY au 0479/78.93.78 au plus tard 5 jours avant l'activité. La participation aux frais ne doit en aucun cas être un frein à votre participation.

Pour le CCCA,
Mariette est à votre écoute.

Les activités du PCS du Condroz

LA CONSERVATION ALIMENTAIRE - 3 JOURS DE FORMATIONS -



Repartez avec vos bocaux!

DANS LE CAMION DE LA CONSERVERIE SOLIDAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE, VENEZ VOUS FORMER AUX DIFFÉRENTES MÉTHODES DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION DES LÉGUMES ET DES FRUITS.

Les 13 - 20 et 21 octobre 2022 de 8h30 à 16h30

Max. : 10 personnes

Prix: Gratuit

Lieux: rue Pahys 6 à Ouffet

Informations et inscriptions au 0474/77.46.42
ou inesmooren@pcs-condroz.be



Programme PCS

DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2022

Octobre

- Petit déjeuner santé (BurnOut): 1/10 Clavier
- Au fil de soi: 4/10 Tinlot
- Atelier couture: 6 & 20/10 Tinlot
- Atelier tricot: 21/10 Nandrin
- Atelier conserverie: 13, 20 & 21/10 Ouffet

Novembre

- Atelier couture: 3 & 17/11 Tinlot
- Atelier tricot: 4 & 18/11 Nandrin
- Apéro condroz: 18/11 Nandrin
- Petit déjeuner santé (Sclérose en plaques): 19/11 Tinlot - A confirmer
- Atelier cuisine: 24/11 Ouffet
- Ciné échange: 30/11 Villers le Temple

Décembre

- Atelier couture: 1 & 15/12 Tinlot
- Atelier tricot: 2 & 16/12 Ouffet
- Au fil de soi: 13/12 Tinlot
- Atelier cuisine: 15/12 Ouffet

Infos et inscriptions

Inès: 0474/77.46.42
Aurélië: 0473/87.11.77
Laurent: 0474/77.51.68
chefdeprojet@pcs-condroz.be

Cet été, il y a eu les étés solidaires, le parcours d'artistes, la journée à Wégimont, Au fil de soi, les différents ateliers...

YATRA YOMA - YOGA ET MESSAGES

Vous propose des cours de Yoga à la **Salle l'Aurore à Ellemelle**, les lundis de :

- **17h à 18h : COURS DE YIN YOGA** : Eloge de la lenteur avec postures que l'on garde un peu plus longtemps afin de travailler sur les tissus profonds et les fascias ; sans oublier les exercices de respiration et la relaxation.
- **18h30 à 19h30 : COURS DE HATHA YOGA** : Travail du souffle, échauffement par des postures simples, salutations au soleil et enchainements de postures plus dynamiques sans oublier la méditation et la relaxation finale



Renseignements et inscriptions : Isabelle DECHANY 0499/734947

Abonnement (9 €/ la séance) – séance : 12 euros



Attention, les cours de yoga organisés par Madame Gaëlle MAZZARA à la Salle aux Oies à Ouffet les lundis et mercredis sont définitivement annulés.

LE BIBLIOBUS ?



UNE BIBLIOTHÈQUE À VOTRE PORTE !

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Rue de Wallonie, 28 - 4460 GRACE-HOLOGNE
Tél. 04 279 53 79
culture.itinerante@provincedeliege.be



HORAIRE BIBLIOBUS > JEUDIS A

SOHEIT-TINLOT (Tinlot) Ecole Sainte-Reine, Rue de l'Eglise, 30	9h30 à 10h10	OUFFET Athénée royal, Rue Mognée, 21	11h15 à 12h15
WARZEE (Ouffet) Ecole communale, Rue des Ecoles, 2	10h25 à 11h	MILMORT (Herstal) Safran Aero Boosters Route de Liers, 121 (Réservé au personnel)	13h45 à 15h

PASSAGE DU BIBLIOBUS > SEPTEMBRE 2022 - JUIN 2023

► Septembre	15	► Février	16
► Octobre	6	► Mars	23
► Novembre	10	► Avril	13
► Décembre	1 - 22	► Mai	X
► Janvier	26	► Juin	8 - 29

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel
Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

éditeur responsable : province de Liège, place saint-Lambert 18 A, 4000 Liège - graphisme : chiroux - ne pas jeter sur la voie publique

Le bibliobus ? Une bibliothèque à votre porte !

Le bibliobus de la Province de Liège qui dessert votre commune est avant tout un service de proximité à l'écoute de ses lecteurs. Notre priorité ? Favoriser l'accès à la culture, à la lecture et à l'information pour tout un chacun et ce, en toute convivialité.

► Souplesse, convivialité et partage...

Véritable bibliothèque itinérante ouverte à tous, le bibliobus va à la rencontre d'un public moins mobile, il est un relais auprès de nos écoles, associations d'éducation permanente, organismes socioculturels, crèches...

► Pour 6€* par an, le bibliobus c'est un service qui vous propose :

- 3000 à 4000 livres et une quinzaine de revues pour adultes et enfants, en libre accès, dans le bus

- Une large collection de livres en grands caractères
- Des livres jeunesse en multiples exemplaires
- L'accès aux collections de la Bibliothèque des Chiroux et d'autres bibliothèques grâce à la carte PASS et au prêt interbibliothèques
- L'accès aux ressources numériques telles que Lirtuel, Bibliofox, Vodeclit, Skilleos, Scopalto, Universalis, ...

► Les prêts

Les prêts (de 30 livres maximum) sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables une fois. La réservation des livres s'effectue lors de votre visite dans le bibliobus, par lettre ou e-mail.

►►► Pour plus d'informations MaBibli.be

* Gratuit pour les moins de 18 ans

La Chou'ette école sort de ses murs – « Les classes du dehors »

L'école du dehors offre aux enfants la possibilité de découvrir le monde en sortant de la classe. C'est pour eux une opportunité d'acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences en s'épanouissant dans la nature au travers d'activités ludiques, sensorielles, physiques, etc.

C'est pourquoi la Chou'ette école a décidé d'adhérer à ce genre d'apprentissage différent et enrichissant. De manière concrète, nos explorateurs en herbe prendront le car pour se rendre à la ferme de Xhenceval, où ils y passeront la matinée au contact de la nature. Ce petit rituel aura lieu une fois par mois.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir et de curiosité lors de leurs découvertes.



Syndicat d'initiative d'Ouffet : une saison pleine de nouveautés

La saison 2022 n'est pas encore finie, mais une chose est sûre : le Syndicat d'Initiative d'Ouffet (SIO) vit une très belle saison, et ça grâce à vous !

Tout d'abord, les **Apéros-Concert de la Tour** se voient de plus en plus populaires. Le nouveau concept est simple : dès 20h, l'équipe du SIO vous attend avec boissons et assiettes apéros, le tout dans une ambiance musicale pour vous chauffer. Vers 21h, un concert d'1h vous est proposé gratuitement ! Cette année, nous avons eu l'occasion d'accueillir des groupes de la région comme MAAD Light, Brothers of Seventies, ou encore Black Monkeys. L'ambiance post-concert est au top avec des musiques qui font danser jusqu'aux petites heures. Ces événements ont lieu chaque dernier vendredi du mois, d'avril à octobre.



La nouvelle salle d'Ellemelle a permis l'organisation d'un nouvel événement en juin : l'**ELLEM'AMBIANCE**. Ce petit festival de musique a mis à l'honneur les artistes de la région. Manu Vieret et François Grogna, Tom Smet et Garage ont mis le feu sur scène, le tout dans une ambiance festive et de village comme on les aime !

Le SIO a également repris l'organisation de la **Grande Brocante d'Ouffet** du **21 juillet**. Au total, 75 exposants et 600 mètres de brocante ont fait le bonheur de près de 3000 visiteurs ! Diverses animations gratuites étaient prévues sur place : châteaux gonflables, grimage, musique d'ambiance... Cette reprise fût un vrai succès, et donne beaucoup d'idées pour l'édition de l'année prochaine.

L'événement du mois d'août a été l'incontournable **Soirée Années 80's** ! Le SIO avait amélioré l'organisation, avec une partie restauration, un chapiteau et un bar doublés de volume ainsi qu'une piste de danse agrandie pour un maximum de déhanchés ! Bilan de la soirée : plus de 600 participants, des Ouffetois déchaînés, et un esprit toujours très festif !

Le SIO vit donc une très belle année, avec de nouveaux membres et bénévoles, de nouveaux événements plus diversifiés les uns que les autres et surtout un public fidèle qui ne cesse de s'agrandir, et ça, ça fait plaisir !

Un grand merci à tous les participants à nos événements ! Vous êtes à chaque fois au rendez-vous, et vous nous motivez à vous proposer toujours de meilleures activités !

Prochains rendez-vous :

- **Vendredi 24 octobre** : Apéros-Concert de la Tour (Cover Sardou)
- **Samedi 26 novembre** : Saint-Nicolas des enfants
- **Dimanche 11 décembre** : Marché de Noël

Restez connectés sur la page Facebook (@S.I.Ouffet) ou guettez les affiches dans le village, les informations arriveront prochainement.

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

Pour pouvoir encore améliorer nos activités, nous sommes à la recherche de candidats qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation de l'un ou l'autre événement pour faire vivre le village.

ATTENTION : il n'est pas demandé de s'investir toute l'année ou de participer aux réunions.

Pour plus d'informations ou toute éventuelle question, vous pouvez contacter notre responsable communication au 0470/07.67.17 (Mehdi ROBERT).

Le Syndicat d'Initiative d'Ouffet

Télévie : 3 Ouffetois au sommet du Mont Ventoux



MERCI à tous pour vos parrainages, **3.209,00 €** ont été récoltés pour la bonne cause. Fiers de nous, mais également de VOUS ❤️.

André BAULESCH, Didier DELISE et Didier MARECHAL.

Pour rappel, le Télévie récolte de l'argent au profit du Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS). L'objectif est de progresser dans la lutte contre le cancer.

Retrouvez-nous sur Facebook : « Le Cœur des Ouff's »

Plus d'infos sur www.televie.be



Le Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage aide les ménages avec une aide supplémentaire pour compenser la forte hausse des prix d'énergie.

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation financière difficile. Pour avoir droit à cette allocation, vous devez satisfaire à certaines conditions.



Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage a créé « **Demandez à Mina** », un outil pratique sur son site web. Avec quelques questions-réponses, l'assistante digitale Mina vous aidera à trouver les aides auxquelles vous avez droit.

Les allocations du Fonds Social Chauffage ont été augmentées

Le Fonds Social Chauffage accorde lui aussi des allocations d'énergie, mais spécifiquement pour des utilisateurs de gasoil de chauffage ou de gaz propane qui se trouvent dans une situation précaire.

Avec la hausse des prix d'énergie, le gouvernement a récemment décidé d'augmenter ces allocations afin de les ajuster au prix actuel du mazout. Le montant maximal de l'allocation est passé de 20 à 36 centimes par litre en fonction de votre prix. En outre, la quantité maximale pour laquelle une indemnité peut être accordée est augmentée de 1500 litres à 2000 litres par an. Ceci, pour remplir une citerne à mazout ou de gaz propane.

Les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage ou du pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités ou en bidons, peuvent compter sur une augmentation de l'allocation forfaitaire de 210 à 456 €/ par an.

Les demandes d'allocation du Fonds Social Chauffage devront se faire via le CPAS de votre commune.

N'oubliez pas votre cheque mazout de 225 € !

En plus de l'allocation du Fonds Social Chauffage (destinée aux personnes en situation financière précaire), le gouvernement a prévu un chèque mazout de 225 € pour tous les utilisateurs de mazout et/ou propane – en vrac.

Afin de bénéficier de ce chèque, vous devez introduire votre demande via l'application du SPF Economie.

Et n'oubliez pas que, le cas échéant, vous pouvez cumuler les deux demandes afin de réduire au maximum votre facture énergétique !

Plus d'infos : www.fondschauffage.be

Entretien des sépultures

L'entretien des cimetières est à la fois à la charge des communes et des familles :

A charge de la commune :

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux ;
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes sauf exception ;
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés ;
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon (attention à la formulation)
- La gestion des zones non-encore affectées.



A la charge des familles ou ayant droits :

- L'entretien des concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation de monuments...

En cas de défaut d'entretien de la concession ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée dans le délai imposé.

Nous vous demandons également de ne pas planter d'arbres ni de buissons sur vos concessions car ces plantations lorsqu'elles ne sont pas entretenues régulièrement prolifèrent, s'étendent et prennent beaucoup de place.

Comment nettoyer une tombe de manière écologique ?

Quel que soit le matériau installé, c'est « l'huile de coude » qui sera la méthode la plus efficace. Cette tâche sera d'autant plus facile que l'entretien sera régulier. Pour améliorer le nettoyage, voici quelques méthodes simples à appliquer :

SUR LA PIERRE

La pierre d'argile (ou argile fine ou poudre de craie)

- Diluez le produit dans l'eau froide
- Frottez avec une brosse
- Rincez ensuite à l'eau claire

De l'eau et du sable

- Mouillez la pierre avec de l'eau
- Epandez du sable
- Brossez ensuite la pierre
- Terminez en rinçant à l'eau claire

Des cristaux de soude

- Mélangez les cristaux dans de l'eau bien chaude
- Frottez avec la brosse

Du savon noir (uniquement sur les pierres lustrées)

- Appliquez le savon avec une brosse souple
- Rincez ensuite à l'eau claire
- Lustrez la pierre avec un chiffon

SUR LE MARBRE : Du savon noir dilué dans de l'eau est suffisant pour nettoyer une dalle en marbre

SUR LE GRANIT : Un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau est suffisant.

Attention : les produits à base d'eau de javel sont à proscrire car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.



Assainissement des eaux usées : quelles obligations et aides possibles ?



Pour en savoir plus ? www.monepuration.be

Comme c'est souvent le cas dans les communes rurales, la Commune d'Ouffet est partiellement reprise en zone d'assainissement autonome. Cela veut dire que l'assainissement des eaux usées ne s'y organise pas via un réseau d'égouts amenant l'ensemble de ces eaux vers une station d'épuration collective mais que chaque habitant est responsable de l'épuration de ses eaux usées au moyen d'une microstation appelée « système d'épuration individuelle » (SEI).

Primes à l'installation et à la réhabilitation

Toutes les « nouvelles » habitations (habitation construite après la date du premier plan qui a classé la zone où elle se trouve en assainissement autonome) sont obligatoirement équipées d'un SEI agréé. En revanche, cette obligation ne s'applique pas aux habitations construites avant cette date. Cependant, les propriétaires d'habitations non soumises à cette obligation qui décident de s'équiper d'un SEI agréé peuvent bénéficier d'une prime pour ce faire.

De plus, la réhabilitation d'un SEI installé il y a au minimum 15 ans peut également donner droit à une prime. Un devis est établi à la suite d'un contrôle ou d'un entretien ayant mis en évidence la nécessité de réhabiliter le système et permet de fixer le montant de cette prime.

Gestion Publique de l'Assainissement Autonome et CVA

Par le passé, une personne habitant en zone d'assainissement autonome et équipée d'un SEI était entièrement responsable de son bon fonctionnement et donc de réaliser les entretiens à ses frais. A ce titre, elle pouvait bénéficier d'une exonération du CVA (coût vérité assainissement) qui correspond à la partie de la facture d'eau de distribution destinée à financer l'assainissement des eaux usées. Malheureusement, il a été constaté que les SEI sont souvent mal entretenus. Afin de répondre à ce constat, la législation wallonne a été modifiée et une Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été mise en place. A présent, toute personne installant un SEI ne bénéficie plus de cette exonération du CVA. En contrepartie, la SPGE intervient financièrement dans les frais de contrôle et d'entretien des SEI. Notons également que la signature d'un contrat avec un prestataire est obligatoire pour la réalisation de ces entretiens.

Pour les personnes bénéficiant de l'exonération du CVA, une période de transition a été prévue durant laquelle elles avaient le choix de conserver cette exonération (en assumant intégralement les frais de contrôle et d'entretien de leur SEI) ou de souscrire à la GPAA (et donc de payer à nouveau le CVA). Cette période de transition a pris fin au 1^{er} janvier 2022.

L'ensemble des démarches administratives liées à l'installation d'un SEI ou à la souscription à la GPAA se fait via la plateforme informatique SIGPAA que vous pouvez visiter à l'adresse suivante : <https://sigpaa.spge.be/Accueil>. On y retrouve notamment la liste des SEI agréés et des prestataires (installateurs certifiés, prestataires d'entretiens et vidangeurs) ainsi que l'ensemble des formulaires utiles.

Toute l'information centralisée et détaillée sur un site internet

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) a mis en ligne un site vous permettant de connaître vos droits et obligations en matière d'assainissement des eaux usées en fonction de votre situation en répondant à une série de 5 questions maximum : www.monepuration.be. N'hésitez pas à le consulter, toutes les informations utiles y sont reprises !

Vous pouvez également consulter le site de la SPGE consacré à la GPAA (www.gpaa.be).